

**OGDH****ORGANISATION GUINÉENNE DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN**

*MEMBRE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME-FIDH

*MEMBRE DE L'UNION INTER AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME-UIDH

*AYANT STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE LA COMMISSION AFRICAINE DES

DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES DE L'OUA – PRIX R. BALDWIN DE LA PAIX 2001

PRIX DEMOCRACY COURAGE TRIBUTE OF THE WORLD MOVEMENT FOR DEMOCRACY - 2004

DECLARATION

L'Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen (OGDH) a appris avec beaucoup de préoccupation l'enlèvement brutale par des hommes en uniformes encagoulés, dans la nuit du **vendredi 20 au samedi 21 juin 2025 de Me Mohamed TRAORE**, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Guinée et démissionnaire du Conseil National de la Transition, pour une destination inconnue, ce, **en violation des articles 8, 10, 11, 12 et 13 de la charte de la transition** ainsi que l'essentiel des instruments juridiques régionaux et internationaux auxquels notre pays, la république de Guinée est partie.

Aux dernières nouvelles, nous avons appris que Me TRAORE a été retrouvé à Bangouyah où ses ravisseurs l'auraient abandonné après l'avoir maltraité et proféré des menaces. Une situation très similaire à celle de l'enlèvement de l'activiste Abdoul Sacko, qui a été l'une des dernières victimes de cette pratique humiliante dans la nuit 18 au 19 février 2025.

L'OGDH rappelle que les avocats sont les sentinelles de l'État de droit dans une société démocratique et sont aux services de tous les citoyens. Compte tenu du rôle important qu'ils jouent dans la promotion et de la protection de l'État de droit et la défense des libertés des citoyens, ils jouissent d'une protection spéciale au même titre que d'autres professionnels du droit. A cet effet, notre organisation condamne avec la dernière énergie l'enlèvement et les violences perpétrées contre Me Mohamed TRAORÉ et en appelle aux autorités administratives, militaires et judiciaires pour le respect de son intégrité physique.

L'OGDH en appelle aussi à sa corporation ainsi que l'Association des Magistrats de Guinée afin d'engager des actions citoyennes d'urgence pour garantir sa sécurité, celle de sa famille ainsi que toutes les personnes se trouvant dans la même situation que lui.

Enfin, l'OGDH en appelle aux autorités judiciaires à diligenter des enquêtes sérieuses rapidement pour le présent cas mais aussi à communiquer sur le niveau d'avancement des enquêtes des autres victimes de cette pratique.

Conakry, 21 juin 2025

POUR LE BUREAU EXECUTIF NATIONAL

LE PRÉSIDENT, Me Alpha Amadou DS BAH